

N° 86

JUIN 2020

Liaison



LE MAGAZINE
DU SERVICE
DÉPARTEMENTAL
D'INCENDIE
ET DE SECOURS
DE MEURTHE-ET-MOSELLE

Éditoriaux Sdis 54



Eric Freysselinard
Préfet de Meurthe-et-Moselle

J'éprouve un infini respect et une grande reconnaissance pour votre engagement sans faille

En tant que représentant du Gouvernement dans le département, je souhaite exprimer ma reconnaissance au Sdis 54, ainsi que la gratitude de milliers d'habitants de la Meurthe-et-Moselle. En effet, la France et le monde ont eu à affronter une crise sanitaire, d'une nature inédite et d'une ampleur exceptionnelle.

Depuis plusieurs mois, tous les services de l'État sont mobilisés. Parmi les intervenants, devenus rapidement indispensables dans la gestion de cette pandémie (personnel médical et hospitalier, policiers, gendarmes), les sapeurs-pompiers auront été comme tous les acteurs de la sécurité civile, des mains tendues vers les autres et des bras qui portent secours à tous ceux touchés par cette pandémie. Ils auront épaulé, assisté, aidé, avec une force et une ampleur qui donnent une nouvelle dimension au secours. J'éprouve un infini respect et une grande reconnaissance pour votre engagement sans faille pendant cette période : à chaque instant, vous avez répondu présents. Vous avez ainsi incarné la promesse républicaine d'un État protecteur de tous et en tous lieux du territoire départemental.

Depuis le 1^{er} mars, le Sdis 54 a pris en charge 942 personnes atteintes du Covid.

Le Sdis a aussi pleinement participé à la mise en place du TGV sanitaire au départ de Nancy le 28 mars 2020 dans sa dimension du secours à personnes.

Enfin, je n'oublie pas que les sapeurs-pompiers de Meurthe-et-Moselle demeurent pleinement mobilisés au quotidien sur leurs autres missions plus « classiques », même si, du fait des deux mois de confinement, l'activité opérationnelle s'est retrouvée logiquement en diminution.

Bravo à tous. ■



Mathieu Klein
Président
du conseil départemental
de Meurthe-et-Moselle

Le Sdis dans sa totalité a relevé le défi de la crise du Covid-19

La crise sanitaire inédite que nous venons de traverser a mis en lumière l'engagement des soignants, mais également celui des sapeurs-pompiers qui se sont retrouvés au cœur de cette crise et qui y ont su y faire face avec leurs valeurs : courage, sens du service public, adaptation et innovation.

Que ce soit les missions traditionnelles de transport des malades qu'il a fallu assurer dans des conditions de protection difficile, ou celles plus nouvelles qui ont dû se déployer au cœur des Ehpad pour enrayer la propagation de l'épidémie sur les personnes âgées en réorganisant les espaces de vie, ou encore de produire et livrer en volume important du gel hydro-alcoolique au moment de la pénurie, le Sdis dans sa totalité a relevé le défi de la crise du Covid-19.

Cela n'a étonné personne, tant les Meurthe-et-Mosellans sont habitués à votre engagement à leurs côtés. Cette année, ils ne pourront pas vous témoigner leur attachement lors de la journée nationale des sapeurs-pompiers qui devait se tenir le 15 juin et au cours de laquelle ils aiment venir en nombre vous saluer. Mais ce n'est que partie remise à des jours meilleurs.

Alors, au nom des Meurthe-et-Mosellans, au nom de l'assemblée départementale, je tiens à vous dire BRAVO et MERCI, vous êtes la fierté de tout le territoire. ■



Gauthier Brunner
Président du conseil d'administration
du Service Départemental d'Incendie
et de Secours de Meurthe-et-Moselle

Je tiens à vous remercier de votre professionnalisme et de votre engagement exemplaire lors de cet épisode inédit

La récente crise du Covid a une nouvelle fois montré la très grande capacité d'adaptation de tous les personnels du Sdis de Meurthe-et-Moselle.

En effet, outre les sapeurs-pompiers professionnels et volontaires qui ont fait face en première ligne à la pandémie en assurant la première prise en charge des victimes, l'ensemble des services supports du Sdis ont, là où de nombreux services se sont arrêtés, géré l'appui et la logistique indispensables aux missions de terrain : informatique, logistique, pharmacie, ressources humaines...

Aussi, je tiens à vous remercier de votre professionnalisme et de votre engagement exemplaire lors de cet épisode inédit.

Par ailleurs, je ne peux que me féliciter de l'arrivée récente des nouveaux fourgons pompe-tonne dans les centres de secours. Avec l'appui d'une subvention exceptionnelle du Conseil Départemental de 2 millions d'euros, ces sept premiers engins inclus dans une série de dix-sept livrés sur trois ans, traduisent bien la volonté du Casdis de vous permettre d'exercer vos missions avec des moyens à la hauteur de votre investissement et de votre engagement. ■



Colonel Jérôme Petitpoisson
Directeur départemental des
Services d'Incendie et de Secours
de Meurthe-et-Moselle,
Chef de Corps

Vous m'avez tous individuellement et collectivement marqué par une chose : le sens du devoir

Le premier semestre 2020 restera marqué par la pandémie de Covid-19. Chacune et chacun retiendra des moments difficiles de cette période : proche touché, confinement, restriction sur nos vies privées, contraintes professionnelles, perte d'un proche ou d'un ami. Vous m'avez tous individuellement et collectivement marqué par une chose : le sens du devoir. On avait besoin de nous et vous avez répondu présents. Un grand merci.

Par ailleurs, cette période a aussi permis de faire avancer plus rapidement des dossiers importants de la feuille de route pluriannuelle (FRPA) : télétravail, finalisation de notre plan de continuité d'activité, formation à distance, inventaire-type des engins... Autant de dossiers qui ont accéléré dans cette période de confinement.

Depuis quelques semaines, nous reprenons les activités péri-opérationnelles : formation, prévention, prévision, exercices d'ampleur ; autant d'activités nécessaires à la qualité opérationnelle. J'ai souhaité cette année la réalisation d'un exercice « grand feu » par semestre, nous permettant de nous préparer aux incendies d'ampleur.

Enfin, et comme chacune et chacun d'entre nous, j'ai hâte de vous voir prochainement et de retrouver la fraternité et la convivialité qui forgent les valeurs des sapeurs-pompiers de Meurthe-et-Moselle. ■

Sommaire

- Éditoriaux > **2-3**
- Sommaire > **4**
- Feuille de route pluriannuelle : les avancées > **5**
- Covid-19 > **6-7**
- 36^e formation initiale - Prix du civisme et de la jeunesse > **8**
- Budget 2020 > **9**
- Bilan securisme - XABCDE > **10**
- Une nouvelle caserne sur les rives de Meurthe > **11-12**
- Un partenariat renforcé entre les pompiers et le monde agricole > **12**
- Menace terroriste et NRBC, des échanges interservices bénéfiques > **13**
- Exercice spéléo-secours > **14**
- Doctrine fumées d'incendie > **15**
- Capacité bariatrique EPA - Fourgons pompe-tonne - Tempête Ciara > **16**
- Intervention à Saint-Gobain Pont-à-Mousson > **17**
- Événements > **18**
- Cérémonies > **19**

Du nouveau sur le web

Le Service Départemental d'Incendie et de Secours a désormais sa chaîne sur Youtube, célèbre site internet de vidéos. Lancée au mois d'avril 2020, vous y retrouverez des contenus variés avec des vidéos sur nos activités, des interviews, des conseils... Alimentée au fur et à mesure des événements, le but sera d'accueillir encore plus de vidéos afin d'informer le grand public sur les nombreuses actions du Sdis. N'hésitez pas à vous abonner!



Le magazine **La Liaison** est édité par le Service Départemental d'Incendie et de Secours de Meurthe-et-Moselle 03 83 16 46 00
Directeur de la publication : colonel Jérôme Petitpoisson
Conception et composition : Péhel Créations • Essey-les-Nancy
Impression : La Nancéienne d'Impression • Nancy
Rédaction : Lionel Robert • Éléonore Krempff • Xavier Leroy • Gérald Vial • Laetitia Landsheere • Murielle Merens • Milène Desroziers • Laurent Juillerat • Erwan Gueguen • Damien Cunat • Bertrand Lepoutère • Nabil Roubache • Olivier Martet • Gérald Mahé
Crédits photos : Pascal Virbel • Régis Eustachi • Marc Egensperger • Frédéric Mercenier • Jean-Patrick Planchais, Sdis 54 • Anthony Bouges, Sdis 57 • Patrice Saucourt, Est Républicain • René Bych • Jean-Michel Guyot (Usan) • B2H • Adobe Stock

La Liaison numéro 86 • juin 2020

Feuille de route pluriannuelle un point sur les dernières avancées

Malgré une actualité qui ne ménage pas le Sdis, les travaux menés dans le cadre de la feuille de route pluriannuelle se poursuivent et continuent de faire progresser l'établissement au fil des objectifs atteints.

Certaines évolutions sont moins visibles que d'autres sur le terrain. Par exemple, et bien qu'ils soient synonymes d'un gros travail de l'ombre, le perfectionnement du traitement des factures ou la révision des délégations de signature sont des avancées qui sont peu perceptibles en caserne, mais qui contribuent fortement à l'amélioration continue du fonctionnement du service.

À l'inverse, plusieurs objectifs atteints récemment ont permis des conséquences directes et palpables dans le quotidien des sapeurs-pompiers.

La mise en place d'un échelon intermédiaire de soutien sanitaire opérationnel (SSO) composé seulement d'un infirmier, permet désormais au commandant des opérations de secours de disposer d'un moyen SSO qui répond au dimensionnement opérationnel courant du niveau d'un groupe d'intervention.

La publication de la doctrine relative à la décontamination à mettre en œuvre en cas d'exposition aux fumées d'incendie a également un impact important dans le quotidien des sapeurs-pompiers. Étudiée et produite par le colonel Michaël Pierrat, médecin-chef du Sdis, et le commandant Nabil Roubache, chef de centre de Tomblaine, la doctrine entraîne la dotation en matériel de décontamination primaire dans certaines catégories d'engins (fourgon pompe-tonne en particulier) et nécessite une prise en compte de consignes nouvelles et spécifiques en opération qu'il est nécessaire d'intégrer par tous les personnels opérationnels.

Dans le même ordre d'idée, les inventaires types des engins dont les premiers ont été

publiés récemment sont, comme le règlement départemental d'indemnisation, de nouveaux outils nécessaires au bon fonctionnement du service qu'il est important de s'approprier.

Considérant cette nécessité, il est intéressant de rappeler que le commandant Cyrille Gibierge, chef du centre Nancy Joffre,

est chargé de veiller au bon déploiement et à l'appropriation de toutes les nouveautés de terrain générées par la feuille de route pluriannuelle. Ce dernier peut être sollicité par les chefs de centre pour faire le lien sur le sujet, mais est aussi amené à consulter directement les cadres des centres pour sonder et comprendre comment sont intégrées les différentes évolutions.



SERVICE
DÉPARTEMENTAL
D'INCENDIE
ET DE SECOURS
DE MEURTHE-ET-MOSELLE

FEUILLE DE ROUTE



PLURIANNUELLE



2019-2021

Un cap commun pour toutes nos actions

Covid-19, les sapeurs-pompiers sur tous les fronts

L'épidémie de Covid-19 a bouleversé l'organisation de nombreux services en France et dans le département, forçant de nombreuses structures à se réorganiser « sur le vif ». Retour sur l'événement au sein du Service d'incendie et de secours de Meurthe-et-Moselle (Sdis54) avec le colonel Jérôme Petitpoisson, directeur départemental.

Comment le Sdis 54 a-t-il appréhendé cette crise inédite ?

Colonel Jérôme Petitpoisson : Nos équipes sapeurs-pompiers ont mené depuis le début d'épidémie 942 interventions liées au Covid-19, avec un pic de 41 prises en charge la journée du 27 mars 2020.

Dès les premiers signaux d'alerte à la mi-février, les cadres de l'État-major se sont mobilisés pour adapter le plan de continuité d'activité, afin d'anticiper une évolution défavorable de la crise. Au moment où le confinement a été décidé le 17 mars, nous avons une longueur d'avance pour mettre un maximum de nos personnels en télétravail, grâce notamment à la forte mobilisation des équipes du PSIT (Pôle des systèmes d'information et de transmissions). Pour pouvoir être réactifs, une cellule de commandement « crise Covid » s'est constituée dès le 10 mars, réunissant à



mes côtés tous les deux jours, week-end compris, le médecin-chef, les chefs du PSIT, du GPCO (Groupement de Planification et de Coordination Opérationnelles), du GSTL (Groupe de Soutien Technique et Logistique) et le chef de site d'astreinte. Au Codis (Centre opérationnel départemental d'incendie et de secours), un médecin ou un infirmier du service de santé ont renforcé tour à tour les effectifs du centre de traitement des appels pour une gestion plus efficace du suivi des personnes suspectées ou atteintes de Covid-19, et un officier supplémentaire dédié a été affecté pour soulager le chef de salle.

La cellule de commandement a décidé, en lien avec les chefs de groupements territoriaux, la restriction de l'accès aux centres de secours aux seuls sapeurs-pompiers opérationnels et de garde. Un protocole précis de désinfection a été élaboré et des fiches opérationnelles spécifiques ont été rédigées sur la conduite à tenir en fonction des situations rencontrées sur le terrain.

Nous sommes ensuite entrés dans une longue phase adaptative avec des problématiques à résoudre au jour le jour et avons ajusté nos décisions au fur et à mesure des annonces gouvernementales ou zonales et des remontées du terrain : du détail de la gestion des effectifs aux diffé-

rents cas de figure opérationnels, comme l'approvisionnement en masques et leur attribution dans la durée ou la procédure à suivre dans les établissements d'accueil de personnes âgées.

En parallèle, le service de santé et de secours médical (SSM) s'est également beaucoup impliqué dans la rédaction de fiches de mises en œuvre opérationnelles, la gestion médico-secouriste des opérations, la gestion et la surveillance des stocks et des matériels, mais aussi de manière exceptionnelle, dans la production en interne de gel hydro-alcoolique.



Quels ont été les temps forts de cette gestion de crise particulière ?

Colonel Jérôme Petitpoisson : Cette crise a été l'occasion de collaborations et d'échanges mutuels enrichissants, en partageant notre expérience et nos bonnes pratiques avec d'autres services du département, comme avec l'état-major interministériel de zone, la préfecture, l'agence régionale de santé, le centre hospitalier régional et universitaire de Nancy. Les sapeurs-pompiers ont également apporté un appui logistique et technique pour l'opération « Chardon 3 » menée avec les équipes des Samu de Meurthe-et-Moselle, Moselle, Gironde et Île de France, pour assurer le transfert en TGV d'une vingtaine de patients de la région atteints de Covid-19 vers les hôpitaux de la région Nouvelle-Aquitaine, pour désengorger les services hospitaliers. Le gel hydro-alcoolique produit en interne par la pharmacie du SM - fabriqué en collaboration avec la faculté de Pharmacie qui a fourni la matière première - a permis

d'approvisionner notamment à posteriori les différents services de Police, de Gendarmerie et de la Préfecture.

Quel retour d'expérience avez-vous pu en retirer à ce jour ?

Colonel Jérôme Petitpoisson : Le fait d'avoir anticipé le plan de continuité d'activité (PCA) a permis de conserver un léger temps d'avance dès le départ et de mettre à profit nos ressources internes pour approvisionner en matériels ou conseiller d'autres organismes impactés. La mise en place du télétravail et l'utilisation massive de la visioconférence sera un atout pour la gestion courante. Le PCA devient une référence éprouvée et optimisée de notre établissement qui renforce désormais sa résilience.

Les nombreux dons et messages de soutien de la population ont également beaucoup contribué à conserver le bon moral des troupes dans la durée et la cohésion indispensable à l'esprit de corps des sapeurs-pompiers.

Interview

Adjudant Grégory Claude

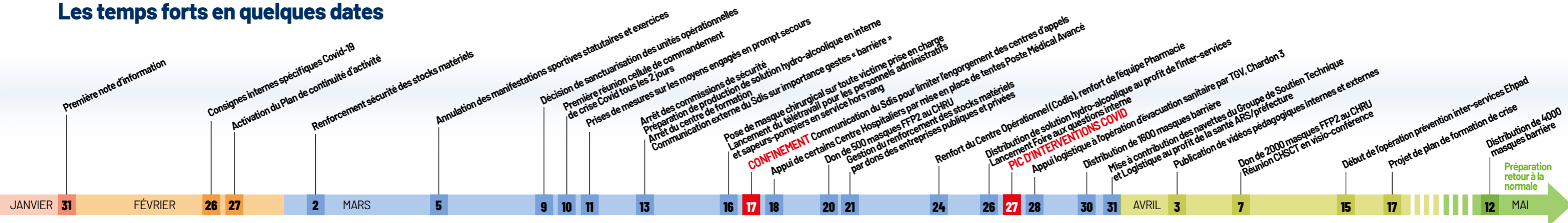
Chef d'agrès au Centre d'Interventions Nancy-Joffre

« Sapeur-pompier depuis 1998, j'interviens en tant que chef d'équipe VSAV, véhicule de secours et d'assistance aux victimes. En début d'épidémie, les procédures de prise en charge ont beaucoup évolué et nous avons dû nous y adapter très rapidement. Nous avons adopté les gestes barrière au sein de la caserne et sur le terrain en utilisant au besoin l'équipement spécifique : masques, lunettes, gants, blouses.

Les quatre premières semaines, les interventions sur des personnes suspectées d'avoir contracté le virus représentaient deux à trois cas par jour, soit environ une vingtaine de cas par équipe à cette période. Aguerri à la gestion de victimes en cas d'épidémie, nous nous sommes presque plus facilement adaptés aux contraintes opérationnelles qu'à celles en lien avec la vie de la caserne et la cohésion de l'équipe. Les distances imposées ont bouleversé toutes nos habitudes quotidiennes ! »



Les temps forts en quelques dates



36^e formation initiale de sapeur-pompier professionnel

La 36^e session de formation initiale de sapeur-pompier professionnel organisée du 3 février au 27 mars 2020 a réuni dix-neuf stagiaires, dont quatorze au profit du Sdis de Meurthe-et-Moselle, et cinq à destination d'autres Sdis de Saône-et-Loire, de l'Yonne et du territoire de Belfort.

Malgré le délai de formation raccourci à huit semaines en lieu et place des onze initialement prévues à cause de l'épidémie de Covid-19, l'effort conjugué des formateurs, des membres du Bureau Départemental de la formation et plus largement de tous les personnels ayant apporté leur contribution à cette formation – sans oublier l'engagement exemplaire

des stagiaires – ont permis d'optimiser ce temps pour en valider le contenu le 27 mars. Grâce à cette formation construite autour des compétences déjà acquises par chaque stagiaire lors de leur engagement préalable en tant que volontaire, ces derniers ont pu apporter leur soutien aux unités opérationnelles.

En plus des indispensables cours théoriques et ateliers pédagogiques ayant pour objectif d'acquérir réflexes et dextérité sur des gestes techniques qui se doivent d'être précis, près de 200 mises en situation professionnelles (MSP) ont été réalisées. La fin de formation a par ailleurs permis l'apprentissage des procédures de prise en compte d'interven-

tions impliquant des victimes contaminées par le COVID-19.

Malgré les mesures barrières imposées sur les semaines 7 et 8 n'ayant pas facilité le développement de l'esprit de groupe si cher à notre corporation, l'équipe pédagogique et les stagiaires ont su garder la dynamique et l'état d'esprit favorisant le travail collectif et la cohésion.

Les agents sont maintenant affectés en unité opérationnelle. Des évaluations intermédiaires et finales sont prévues avant la fin de l'année ; le sapeur-pompier professionnel ne se construit pas en quelques mois, mais bien sur l'ensemble d'une carrière !



Prix du civisme pour la jeunesse

Le 3 décembre dernier, Lorène Maca, âgée de 16 ans, en deuxième année de formation comme Jeune Sapeur Pompier à Saint-Nicolas-de-Port, a été récompensée du prix national du civisme, par l'Association

Nationale des Membres de l'Ordre National du Mérite (ANMONM). La jeune femme a fait preuve d'un sang-froid et d'une initiative exemplaires qui lui ont valu d'être distinguée pour son geste remarquable de secours à une jeune fille en état de coma.

La cérémonie s'est tenue à Paris le 3 décembre lors de la réunion nationale de l'ANMONM. La jeune médaillée a ensuite participé au dépôt de gerbe et au ravage de la flamme à l'Arc de Triomphe.



Budget 2020

Adopté lors du Conseil d'administration du 12 décembre 2019, le budget du Sdis pour l'année 2020 représente au total 63,117 millions d'euros, dont 52,944 millions d'euros pour la section de fonctionnement et 10,173 millions d'euros pour la section d'investissement.

La nécessaire rationalisation des dépenses

Comme en 2019, le budget 2020 vise la rationalisation des dépenses. Ainsi, la section de fonctionnement est quasi stable par rapport au budget primitif 2019 (+0,20% d'évolution entre les deux exercices), et la section d'investissement diminue de 14,6%. Cette rationalisation ne remet toutefois pas en cause les projets en cours (plan de valorisation de l'astreinte programmée des sapeurs-pompiers volontaires, continuation de la gestion prévisionnelle des effectifs des emplois et des compétences (GPEEC) votée adoptée en 2016, etc). En revanche, il est important de souligner qu'au moment du vote du budget, des incertitudes au niveau national subsistaient et subsistent encore aujourd'hui, notamment concernant le déplafonnement éventuel de la prime de feu des sapeurs-pompiers professionnels par exemple.

La poursuite des engagements du département de Meurthe-et-Moselle à soutenir le Sdis dans ses actions

Le Département de Meurthe-et-Moselle continue à apporter son soutien aux actions du Sdis, ce qui se traduit financièrement par une hausse de 1% de sa contribution aux recettes de fonctionnement, par rapport à 2019, mais aussi par une nouvelle subvention d'investissement de 2 millions d'euros. L'objectif reste d'accompagner le Sdis dans le plan pluriannuel d'équipement adopté et sa stratégie d'assainissement de l'endettement.

Partenaire incontournable du Sdis, le Département réaffirme ainsi ses engagements pris dans la convention pluriannuelle entre le Sdis et le Conseil Départemental conclue pour une durée de 3 ans.

Les communes et établissements publics de coopération intercommunale également à l'appui de l'action du Sdis via les contingents incendie

Le Sdis compte également parmi ses moyens financiers les contributions versées par les communes et les établissements publics de coopération intercommunale au titre des contingents incendie.

Le Conseil d'administration a adopté pour 2020 un taux d'évolution de 1%.

La mise en œuvre du nouveau plan pluriannuel d'investissement pour 2020

La stratégie d'investissement pour 2020 suit le plan pluriannuel adopté fin 2018 pour la période 2019-2021, tout en visant l'objectif de reconstituer des capacités d'investissement solides pour les prochaines années.

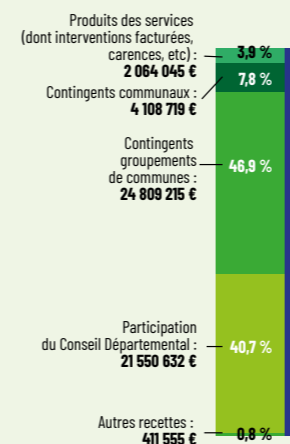
Voici les montants votés par domaine :

Domaines de dépenses	Montant alloué au BP 2020
Immobilier (travaux de réhabilitation et projets de construction/extension)	1,8 M€
Véhicules (acquisitions et réhabilitations)	3,6 M€
Informatique et réseaux	1,0 M€
Divers	1,5 M€

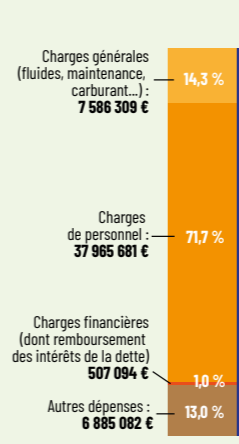
Parmi les investissements immobiliers, on peut souligner les projets suivants :

- aménagements complémentaires sur le site Kléber,
- lancement du projet de construction de la caserne mutualisée avec le Sdis 57,
- acquisition et aménagement du centre de secours et d'intervention de Badonviller, Champenoux et de Val de l'Orne,
- extension du centre de secours et d'intervention de Blainville-Damelevières.

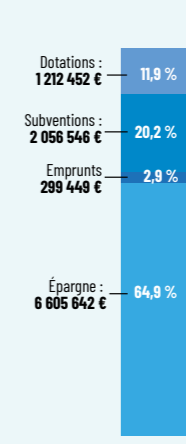
Recettes de fonctionnement Total : 52 944 167 €



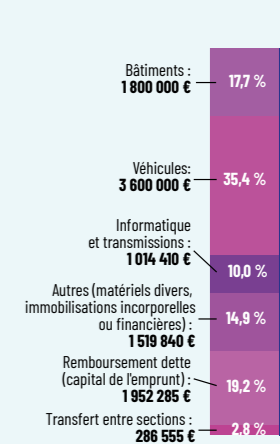
Dépenses de fonctionnement Total : 52 944 167 €



Recettes d'investissement Total : 10 173 090 €



Dépenses d'investissement Total : 10 173 090 €



Bilan secourisme



Traiter en premier ce qui tue en premier, telle est la doctrine du bilan XABCDE.

Les conventions interdépartementales d'assistance mutuelle et transfrontalières, les Jeux Olympiques de Paris 2024 et l'engagement du Sdis à pouvoir éventuellement participer à des missions internationales, accélèrent la modification de la politique départementale quant à la prise en charge des victimes dans les missions de secours à personne.

En effet, il convient d'adopter un langage commun entre les secouristes, les paramédicaux et les médecins. De plus, les recommandations relatives aux premiers secours (dans la mise à jour 2019) tendent à intégrer cette nouvelle approche opérationnelle du bilan.

Basé sur le PHTLS (Pré Hospital Trauma Life Support, une formation nord-américaine), le bilan XABCDE est déjà utilisé dans de nombreux Sdis.

Cette nouvelle doctrine se veut plus pragmatique :

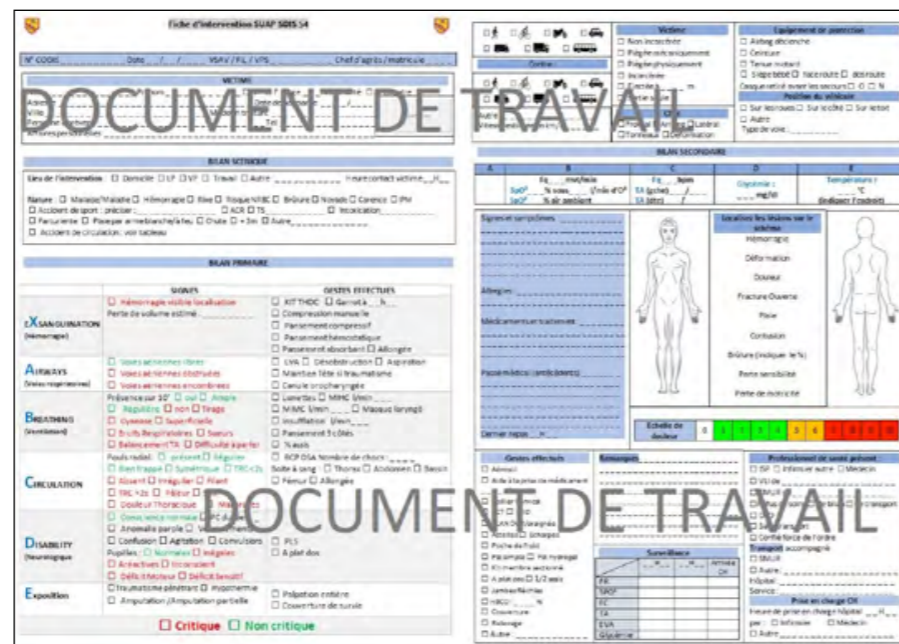
- Traiter en premier ce qui tue en premier.
- Faire une évaluation rapide de la victime sans matériel.
- Faire rapidement la différence entre une victime critique et non critique.

La prise en charge de la victime s'effectue en évaluant l'éventuel X (hémorragie), puis les éléments A (voies aériennes), B (respiratoire), C (circulatoire), D (neurologique) et E (environnement, exposition).

Cette doctrine s'appliquera à l'ensemble des sapeurs-pompiers de Meurthe-et-Moselle et ne requerra aucune particularité en termes de gestes techniques. Un nouveau langage est à adopter : bilan scénique, bilans primaire et secondaire. Il n'y a donc aucune appréhension à avoir, car il s'agit simplement d'une nouvelle structuration du bilan.

L'enseignement aux différents formateurs de premiers secours a été réalisé pendant le premier trimestre 2020. La déclinaison aux CA1 et CATE se fera lors des FMPA d'emploi.

L'ensemble des équipiers auront à réaliser 3 modules SAP spécifiquement consacrés au bilan XABCDE, lors des FMA de centre.



De fait, un nouveau format de fiche bilan Sdis 54, en version papier, est en cours d'élaboration. Il s'agira d'un modèle couleur, format A3 plié en 2, auto-dupliquant deux feuillets. À court terme, des tablettes informatiques seront utilisées pour rédiger et transmettre le bilan au Samu et aux services d'accueil des urgences (Sau).

Il est à noter que le Samu et les Sau ont participé en début d'année à une première réunion en vue d'adapter leur organisation interne et la récupération des données patients.



Une nouvelle caserne sur les rives de Meurthe

Décidé conjointement par la Métropole du Grand Nancy, le Conseil départemental de Meurthe-et-Moselle et le Sdis 54, le regroupement des casernes de Nancy-Joffre et Tomblaine, prévu à proximité du site industriel Fives Nordon sur les rives de Meurthe, prend forme.

Prévue pour le premier semestre 2023 avenue du XX^e Corps à Nancy, la caserne « Rives de Meurthe » rassemblera les casernes de Joffre et Tomblaine, ainsi que les locaux du Groupement Nancy sur un seul et même site et près de 7800 m² de surface de plancher. Son implantation, entre Meurthe et Canal, permet à la fois de garantir une desserte rapide des quartiers historiques de Nancy et de maintenir le niveau de couverture de l'est de la métropole

et du secteur rural couvert en proximité par le Centre de Première Intervention Intégré de Champenoux.

Après la délégation de la maîtrise d'ouvrage par le Sdis à la Métropole du Grand Nancy, le concours d'architecte lancé en mai 2019 a sélectionné trois architectes désignés pour concourir à la construction de la caserne. Le lauréat est un architecte lyonnais expérimenté dans la construction de casernes d'envergure, Studio Gardoni, associé pour l'occasion au cabinet d'architecte nancéen B2H.

Articulée autour d'une grande remise, point névralgique du bâtiment qui permettra d'optimiser les délais de mobilisation des personnels pour les départs en

interventions, la nouvelle caserne abritera des locaux techniques, des bureaux, un centre d'intervention, des zones de vie jour et nuit, un gymnase, des logements, une aire de manœuvre et de séchage des tuyaux, ainsi qu'un parc de stationnement de trente places environ.

Le projet s'insérera dans le site existant grâce à une architecture conçue pour préserver autant que possible le sol naturel et arboré. L'utilisation de matériaux durables, fiables, et la conception générale de la structure, optimiseront la maintenance et les dépenses énergétiques, en tenant compte notamment du confort thermique l'hiver mais également l'été et limiteront les coûts de fonctionnement (énergie, entretien, installations techniques).



Une réorganisation matérielle et humaine à anticiper

En parallèle du lancement de la construction, l'impact matériel et humain généré par le regroupement des casernes est pris en compte. En effet, le passage de quatre à trois casernes impliquera inévitablement des ajustements humains, matériels et bâtimentaires au cours des trois années à venir et nécessitera l'accompagnement des sapeurs-pompiers des casernes Joffre, Tomblaine, Gentilly et Vandœuvre, tant au niveau du redéploiement des effectifs qu'au niveau de la répartition des matériels ou des aménagements au sein des casernes de Gentilly et Vandœuvre. Afin d'être au ren-

dez-vous dans les meilleures conditions en 2023, l'ensemble des personnels sera régulièrement informé et associé à ces prochaines mutations à venir.

Le dépôt du permis de construire devrait intervenir d'ici la fin de l'année 2020 et la construction débuter au printemps ou à l'été 2021.



Un partenariat renforcé entre les pompiers et le monde agricole



Le 12 mars dernier, le Sdis, la Chambre d'agriculture et le Service de Remplacement du département ont signé une convention de partenariat afin de favoriser le recrutement de sapeurs-pompiers volontaires parmi les agriculteurs du territoire et ainsi faciliter leur disponibilité pour la formation ou les interventions, dans le respect des nécessités de fonctionnement de leurs exploitations ou entreprises.

La présence de sapeurs-pompiers volontaires dans le monde rural et dans des exploitations agricoles, de par leur formation, leur expérience et leur sensibilité à la prévention, permet une action immédiate efficace, en cas de départ de feu ou d'accident. En Meurthe-et-Moselle, ce sont aujourd'hui une quinzaine de sapeurs-pompiers volontaires issus du monde agricole qui seraient concernés. En raison de l'absence temporaire que cela implique, du coût et de

la gestion d'un remplacement, il n'est pas simple pour un agriculteur sapeur-pompier de quitter son exploitation afin d'aller suivre une formation. Grâce à ce partenariat, les agriculteurs (chefs d'exploitations, salariés agricoles...) auront la possibilité de se former en tant que Sapeur-Pompier Volontaire tout en bénéficiant d'un remplacement qualifié et compétent, au sein de leur exploitation, pris en charge financièrement par le Sdis, le Service de Remplacement et la Chambre d'agriculture.

Au-delà de cette convention, le Sdis 54 et la Chambre d'agriculture prévoient de collaborer pour développer la prévention et la diffusion de bonnes pratiques auprès des agriculteurs afin de limiter les risques d'incendies, notamment dans le contexte des travaux de moissons. Un plan de communication sera mis en place en ce sens pour la saison des récoltes 2020.

Menace terroriste et NRBC: des échanges interservices bénéfiques

Lors de la première matinée de rencontre du 26 novembre 2019 à l'hôtel de police de Nancy, les échanges, animés par la directrice de cabinet de la préfecture, ont réuni ses services ainsi que ceux du Service interministériel de défense et de protection civile, du Service départemental d'incendie et de secours, du Samu, de la Gendarmerie, de la Police, de la Direction départementale de la sécurité publique, du Raid et du Service régional de police judiciaire.

Chaque entité a présenté sa méthodologie opérationnelle issue des différentes circulaires ministérielles, avec un focus particulier sur la menace NRBC - Nucléaire, Radiologique, Biologique, Chimique. La seconde

demi-journée, organisée le 14 janvier 2020 au centre de secours de Pompey, a permis la mise en pratique des points techniques particuliers de la circulaire 700.

Des groupes constitués avec des membres de chaque service ont ensuite fait le tour de tous les ateliers - 30 à 40 minutes par rotation : atelier « Point de Rassemblement des Victimes » et problématiques de la prise en compte des victimes contaminées et des personnels contaminés.

- atelier « Habillage / déshabillage » : présentation des différentes tenues (Samu - Sdis - GN) et procédure habillage - déshabillage ;
- atelier « Chaîne de décontamination » : présentation des différentes modalités de décontamination ; question du traitement

des suspects ; question du stockage des vêtements ;

- atelier « SAS interservices » : entrée, sortie et secrétariat.

Cette demi-journée, incluse dans le cadre de la Formation de Maintien et Perfectionnement des Acquis des Chefs de la Cellule Mobile d'Intervention Chimique (RCH3), a notamment permis au Samu 54 de mettre en place sa chaîne mobile de décontamination pré-hospitalière et de réaliser des ateliers de médicalisation de victimes contaminées.

Le débriefing réalisé à l'issue a montré tout l'intérêt de renouveler ce type d'échanges interservices autour d'ateliers pratiques concernant une thématique complexe et en constante évolution.



Exercice spéléo-secours au puits de Clairlieu

Le sous-sol des environs de Clairlieu dans le quartier ouest de Villers-lès-Nancy est parcouru par un réseau de galeries creusées entre 1899 et 1906 pour récupérer les eaux d'infiltration du plateau de Haye, afin de satisfaire les besoins en eau de la population de l'agglomération nancéienne qui a considérablement augmenté après l'annexion de l'Alsace-Moselle en 1871. Abandonnées dans les années trente, ces galeries ont été réhabilitées et sont devenues un site d'initiation et d'entraînement à la spéléologie, connu sous le nom de spéléodrome de Nancy.



Le 11 décembre 2019 en fin d'après-midi, une douzaine de sapeurs-pompiers du Groupe de Reconnaissance et d'Intervention en Milieu Périlleux (Grimp) ont retrouvé au spéléodrome une équipe de bénévoles « spéléo-secours » de l'Union Spéléologique de l'Agglomération Nancéienne (USAN) pour la mise en œuvre d'un exercice de secours commun.

La manœuvre a consisté à secourir un spéléologue blessé au fond d'un puits. Ce dernier, école d'évolution sur corde pour les spéléologues novices ou pour les personnes aguerries, sert de lieu d'entraînement tout au long de l'année.

Le « puits Saint-Julien », cavité d'environ quatre mètres de diamètre, s'enfonce jusqu'à soixante mètres de profondeur. Une voûte le barre à mi-hauteur. Seule la partie inférieure est utilisée par les spéléologues

sur une trentaine de mètres de hauteur. La galerie supérieure, parallèle à la galerie qui draine le réseau d'eau souterrain, rejoint le haut de l'école et le « puits de Clairlieu » – mesurant lui aussi une trentaine de mètres – et sert d'accès aux secours. L'exercice, relativement technique, a reproduit en partie le scénario d'un accident déjà survenu en décembre 2012 qui avait mené les secours à extraire de ce réseau une jeune femme victime de graves blessures du rachis suite à une chute. Durant l'entraînement, la complémentarité des équipes a permis d'extraire la victime vers 22 heures. L'exercice conjoint, au-delà de faciliter les échanges entre les deux entités, a mis

en exergue la nécessaire complémentarité des bénévoles de l'Usan connaissant parfaitement la topographie des cavités, et des sapeurs-pompiers, attachés à la mise en œuvre d'un travail technique performant pour apporter le meilleur secours à la victime.

La manœuvre s'est clôturée en fin de soirée en présence de Christophe Prévôt, président de l'Usan et de la ligue Grand Est de spéléologie et du colonel Jérôme Petitpoisson, directeur départemental des services d'incendie et de secours de Meurthe-et-Moselle, qui n'a pas hésité à ré-enfiler le baudrier pour l'occasion.

Guide Départemental de Doctrine Opérationnelle

Prévention contre les risques de toxicité liés aux fumées d'incendie

La protection des sapeurs-pompiers en intervention et les impacts de l'exercice de leurs missions sur leur santé représentent un enjeu majeur des Sdis.



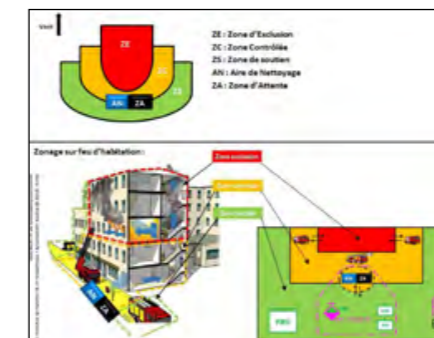
L'évolution des connaissances a conduit de nombreux services d'incendie dans le monde à prendre en compte la toxicité des fumées d'incendie par la mise en œuvre de mesures pragmatiques.

Le guide départemental, mis en place, a pour objet de décliner le guide de doctrine relatif à la prévention contre les risques de

toxicité liés aux fumées d'incendie édité par la Direction Générale de la Sécurité Civile et de la Gestion des Crises le 22 mars 2018, en s'adaptant aux caractéristiques et moyens de notre établissement public.

Il poursuit trois enjeux : préservation de la santé des agents (à court et long terme), opérationnalité (ne pas grever la disponibilité opérationnelle des engins) et simplicité (gage d'efficacité de la démarche).

Après un point sur les connaissances actuelles en la matière, il s'appuie d'abord sur l'affirmation et le renforcement des mesures de bon sens d'application aisée : le zonage opérationnel, le port de l'appareil respiratoire isolant, se nettoyer et nettoyer un maximum de matériel sur site, passer au lave-bottes, etc. Il édicte ensuite des procédures nouvelles et complémentaires qui amélioreront ainsi progressivement notre niveau de protection sur le terrain : prise en charge des équipements de protection individuelle en fonction du degré de saleté (ensachage avec lien hydrosoluble...), reconditionnement sur site...



Les nouveaux fourgons pompe-tonne acquis récemment par le Sdis 54 intègrent déjà un coffre dédié au matériel nécessaire à la réalisation de cette nouvelle procédure et des kits équivalents armeront les engins d'incendie actuels. Par ailleurs un plan d'action bâtimentaire permettra à



terme d'envisager quelques aménagements simples de locaux en cohérence avec le principe de dissociation des flux « sales/ propres » dans les casernements.

La diffusion et la mise en œuvre de ces procédures s'inscrivent naturellement dans une logique d'amélioration continue et progressive des dispositifs de protection et de préservation de la santé des agents et sont donc susceptibles d'évoluer à l'aune de l'évolution de la science, du matériel et des techniques.



Capacités bariatriques EPA

Les échelles récentes sont équipées de plateformes qui supportent les brancards bariatriques. Toutefois, il convient de respecter le maximum de charge admissible de 300 à 500 kg en fonction du développement du parc qui correspond au standard des plateformes 5 personnes.

Les échelles de Pont-à-Mousson L32 et Nancy Joffre L32 XS permettent ce type d'évacuation.

La prochaine machine qui est en commande permettra également les évacuations bariatriques.

Au-delà de cette masse, il sera nécessaire d'avoir recours à une unité spécialisée comme le Grimp.



Tempête Ciara, une forte mobilisation des équipes

Parmi les événements opérationnels marquants de ce début d'année, le passage de la tempête Ciara restera un moment de forte mobilisation pour les sapeurs-pompiers de Meurthe-et-Moselle.

Avec des rafales à plus de 115 km/h enregistrées dans le Toulouais et le placement de trente-cinq départements en vigilance orange au vent violent, ce sont près de six cents opérations de secours et d'assistance à la population qui ont été réalisées par plus de deux cent cinquante sapeurs-pompiers mobilisés spécifiquement durant cet événement climatique majeur. Afin de gérer le nombre conséquent d'interventions, le nouveau module « interventions à caractère multiple » a été activé et fera l'objet de modifications suite à ce premier retour d'expérience riche d'enseignements.



Les sept premiers fourgons pompe-tonne ont été livrés

C'est fin octobre 2019 que nous avons pu faire la réception définitive des sept premiers fourgons pompe-tonne GIMAEX. Ce sont les premiers d'une production liée à un marché régional. Sur un châssis MAN de 290 chevaux, c'est la toute nouvelle double cabine Brevet qui accompagne l'équipement Gimaex. Cet engin, plus

compact que nos séries précédentes, bénéficie d'une boîte automatique spéciale conduite d'urgence Sapeurs-Pompiers. Il contient 3100 litres d'eau avec une pompe bronze de 2000 litres par minute sous 15 bars. Les sept premiers sont en secours routiers et tous les équipements électriques fonctionnent sous batterie 24 v.

Ils sont équipés de caméras de recul et de plateau escamotable pour prendre rapidement les échelles sans avoir à monter sur le toit de l'engin.

La production des cinq suivants est commandée.



Rupture d'un mélangeur de fonte à Saint-Gobain PAM

Depuis la fermeture des hauts-fourneaux de Florange en 2017, il ne reste que trois sites en France possédant de telles installations industrielles encore en activité. Celles de Pont-à-Mousson, où l'entreprise Saint-Gobain exploite trois hauts-fourneaux, sont destinées à la production de fonte, grâce à un processus à la fois historique, imposant et complexe. Une cinquantaine de sapeurs-pompiers y sont intervenus ce début d'année.

Étendue sur plusieurs kilomètres, l'usine de Pont-à-Mousson fait vivre directement et indirectement plusieurs milliers de personnes sur le bassin mussipontain, et est régulièrement fréquentée par les sapeurs-pompiers alentours, dans le cadre des visites de secteur et des travaux liés à la prévision.

Le 3 février 2020 vers trois heures du matin, les secours sont mobilisés pour intervenir dans le cadre d'un accident industriel mettant en cause un mélangeur de fonte situé en aval des hauts-fourneaux. À la faveur d'une zone de faiblesse (non détectée lors de la thermographie récente de l'outil et mise en évidence seu-

lement quelques instants avant l'incident par les thermocouples qui l'équipent), le mélangeur s'est fissuré, et la brèche, s'aggravant progressivement, laisse s'écouler un débit de plus en plus important, menaçant de libérer brutalement neuf cents tonnes de fonte au cœur de l'usine. Rapidement, le fourgon pompe-tonne secours routier engagé au départ, d'abord renforcé par une colonne composée d'un groupe incendie, deux unités feux spéciaux et d'un groupe commandement, se retrouve également appuyé par un véhicule risques technologiques. Les réactions immédiates du chef de colonne consistent à anticiper deux scénarios. D'une part, l'écoulement brutal du volume de métal en fusion créant une vague de fonte et risquant de mettre en cause la stabilité des structures et d'incendier les locaux industriels ; d'autre part, le débordement de la rétention entraînant un possible recouvrement de zones humides par le métal, créant des explosions susceptibles de répandre un incendie à plusieurs centaines de mètres.

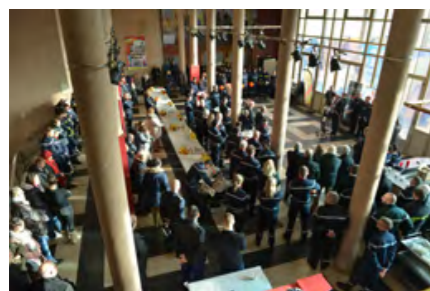
À l'arrivée du chef de site, un dispositif hydraulique composé de lances-canon sur

trépied en attente est en place en limite de zone d'exclusion, des lances à poudre sont en mesure d'entrer en action en cas d'atteinte des stocks de métaux dangereux - magnésium en particulier - et plusieurs digues de sable sont déjà mises en place par des engins de l'entreprise pour limiter les effets d'une éventuelle vague. Au vu des risques d'explosion, le chef de site prend le commandement des opérations de secours et ordonne la fermeture des voies de circulation ferroviaires et routières jouxtant le site.

Après plusieurs heures d'écoulement, l'intervention prend fin sans dommage humain, mais avec des dégâts importants sur l'installation. Un plan de reprise d'activité visant au maintien en service des hauts-fourneaux dans des conditions exceptionnelles, permettra dans l'urgence de limiter l'impact économique et social de cet accident hors normes.

Du côté des sapeurs-pompiers, l'intervention a donné lieu à un retour d'expérience (Retex) qui a notamment rappelé combien la connaissance du secteur opérationnel constitue une clé essentielle du bon déroulement des opérations de secours.

Samedi 30 novembre Sainte-Barbe inter- départementale à Villerupt



Près d'une centaine de sapeurs-pompiers, jeunes sapeurs-pompiers et vétérans se sont rassemblés pour prendre part à la cérémonie de Sainte Barbe organisée en commun par les centres d'incendie et de secours de Villerupt (54) et d'Audun-Le-Tiche (57). En présence de monsieur le sous-préfet de Briey, des maires de Villerupt et d'Audun-Le-Tiche et des présidents de l'union départementale du 54 et 57, les sapeurs-pompiers professionnels et volontaires des deux centres ont fait le choix d'honorer leur sainte patronne ensemble. Après avoir rendu les honneurs au drapeau tricolore, deux médailles d'honneur échelon bronze et grand or ont été décernées par

le représentant de l'État. Les autorités ont ensuite procédé à des remises de galons pendant que les deux chefs de centre ont pu remettre leur casque à quatre nouvelles recrues. La cérémonie s'est clôturée par un hommage rendu aux sapeurs-pompiers décédés en service commandé des corps départementaux de Meurthe-et-Moselle et Moselle depuis leur création. La prise d'armes s'est ensuite poursuivie à la salle des fêtes de la mairie de Villerupt où les allocutions des autorités ont unanimement salué cette première cérémonie interdépartementale empreinte de rigueur et de solennité. La mobilisation et la cohésion démontrées à cette occasion sont venues concrétiser aux yeux de la population, venue nombreuse pour l'occasion, la dynamique et l'esprit de corps dont fait preuve l'ensemble des effectifs impliqués dans la création du futur centre interdépartemental.

Mardi 17 décembre Journée défense et citoyenneté au CIS de Longwy

Quarante-quatre jeunes de dix-sept ans issus des communes du secteur de Longwy ont été invités à participer à une Journée de Défense et de Citoyenneté placée sous

le signe de l'engagement citoyen au sein des services d'incendie et de secours. Organisée au centre de secours principal de Longwy, les participants ont pu découvrir l'organisation et les missions des sapeurs-pompiers de Meurthe-et-Moselle à travers de trois ateliers : la visite du casernement et présentation statique des engins de base du centre, la découverte et parcours de la cave à fumée et l'apprentissage de gestes de premiers secours. Cette journée, plébiscitée par l'ensemble des participants, s'est conclue par la remise des attestations de JDC en présence d'élus et autorités locales. Gageons que cette belle journée aboutisse à de nouveaux recrutements au sein du centre d'incendie et de secours.



Mercredi 22 janvier • Cérémonie de remise de la fourragère et du brevet national de jeune sapeur-pompier

C'est au centre de secours principal mus-sipontain que s'est déroulé ce temps fort pour les jeunes recrues. Chacun des nouveaux engagés s'est vu remettre la fourragère tricolore, attribuée dès lors que les sapeurs-pompiers ont terminé leur période probatoire. La présentation au drapeau par une allocution symbolique puis la remise de la fourragère aux nouvelles recrues marquent donc un temps particulièrement fort dans la carrière du sapeur-pompier. Le brevet national de

jeune sapeur-pompier, est quant à lui synonyme de fin de cursus associatif de JSP (sous l'égide de l'union départementale) et d'entrée dans le volontariat ; cinquante jeunes ont été concernés pour la promotion 2019. Durant cette cérémonie, le sergent honoraire Dominique Laurent du CPII Blénod-lès-Toul a été décoré de la médaille de la sécurité intérieure échelon bronze, et trois médailles d'honneur des sapeurs-pompiers pour services exceptionnels ont été décernées au com-

mandant Damien Cunat et au lieutenant Didier Robert. Le sergent-chef Yoann Boulanger, sapeur-pompier du centre d'incendie et de secours de Chenevières, s'est vu remettre une lettre de félicitations de monsieur le préfet pour acte de courage et de dévouement. Cette année, une nouvelle promotion d'animateurs de jeunes sapeurs-pompiers a également été formée, l'occasion de remettre l'insigne à onze nouveaux formateurs.



7 janvier : CIS Val de Briey
Le lieutenant Yannick
Petrement succède
au capitaine Florent Gougnot



11 janvier : CIS Nancy-Vandœuvre
Le capitaine Geoffrey Baulin
succède au commandant
Nicolas Bouvier



18 janvier : CIS Neuves-Maisons
Le lieutenant Frédéric Petit succède
au lieutenant Sébastien Heinrich



1er février : CIS Allamps Vannes-le-Châtel
Le sergent Laurent Colin
succède au lieutenant Alain Bayeul



7 février : CIS Hussigny Godbrange
L'adjudant-chef Franck Pettelot
succède au lieutenant Teddy Ferrari



NANCY 2021

128^{ème} CONGRÈS NATIONAL

SAPEURS - POMPIERS

DE FRANCE

RENDEZ-VOUS À NANCY

DU 22 AU 25 SEPTEMBRE 2021

REJOIGNEZ-NOUS !

contact@comm2021.fr



@cnspf2021